

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 MARS 2020

P.V. N° 109
Dossier N° 6

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional d'Ile-de-France en date du 5 mars 2020,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la convention avec la Région Ile-de-France,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ d'approuver les termes de la convention relative au soutien à l'équipement du SDIS 77 par le Conseil régional d'Ile-de-France ;
- ✓ d'autoriser Madame la Présidente du Conseil d'administration à signer cette convention.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU-MILLOT